

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Procès-verbal de la réunion du 15 février 2019

PRÉSENTS	ABSENTS EXCUSÉS
<b>COLLÈGE « ENSEIGNANTS »</b> Clothilde BERROU Daniel DELGADO Emmanuel NEBOUT Vinicius RADUCANU Maxime ROUAUD Eric WATIER	<b>COLLÈGE « ENSEIGNANTS »</b> Jane COULON
<b>COLLÈGE « PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES »</b> Membres de droit : Nicolas CREGUT  Personnalités qualifiées : Ethel CAMBOULIVES Marie-Christine GELY-NARGEOT	<b>COLLÈGE « PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES »</b> Membres de droit : Gilles HALBOUT [procuration N. CREGUT] Marie-Hélène SANTARELLI Nelly FRONTANAU  Personnalités qualifiées : Anne-Lucie WACK [procuration M-C. GÉLY-NARGEOT] Anne-Françoise ZATTARA-GROS
<b>COLLÈGE « ADMINISTRATIFS »</b> Nathalie BERNARD Hamida MLANAO Tatiana ROSETTE	
<b>COLLÈGE « ÉTUDIANTS »</b> Lise MARUEJOULS Michel MATIVAL	<b>COLLÈGE « ÉTUDIANTS »</b> Karl FONTAINE
<b>MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE</b> Alain DEREY, Directeur	<b>MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE</b> Marc ALARÇON, contrôleur budgétaire en Région Pascal DAUVILLIERS, agent comptable
<b>INVITÉS PERMANENTS</b> Jacques BRION, Président CPS Hervé LENORMAND, Directeur des études Lisette VIEIRA, Directrice financière	<b>INVITÉS PERMANENTS</b> Pierre ROSIER, Directeur de l'antenne à La Réunion

16 membres présents ou représentés

Emmanuel NEBOUT rappelle que l'un des principaux points de cette séance est la présentation des laboratoires de recherche, et notamment, les projets scientifiques dans lesquels l'ENSAM est engagée. Il souhaite donc la bienvenue à tous les membres présents qui ont répondu favorablement à l'invitation des administrateurs.

Hassan AIT HADDOU interroge le Président sur le choix des personnes qui ont été invitées à cette réunion du conseil précisant que sur l'invitation qui lui a été adressée, il n'était pas fait référence à une présentation du LIFAM, il pense notamment à Nicolas PAULI, qui n'a pas été invité. Il souhaiterait savoir quel est l'objectif de cette invitation et quelles personnes ont été invitées pour parler de la Recherche.

Alain DEREY précise que le nouveau conseil d'administration souhaitait manifester son intérêt vis à vis de la recherche, point fort de notre école. A ce titre là, ont été invitées dans un premier temps, les deux entités de recherche présentes à l'école par le biais de leur directrice et directeur respectifs et dans un second temps, les enseignants chercheurs directement impliqués dans un projet de recherche qui donnent lieu, notamment, à des décharges horaires. Ce dernier point fait l'objet d'une attention particulière du conseil d'administration puisque c'est l'instance qui valide les demandes de décharges qui émanent des laboratoires via le Conseil Pédagogique et Scientifique. Cet examen implique également les ressources humaines qui sont impactées de fait par ces décharges et donc sur le budget de l'établissement.

Hassan AIT HADDOU n'a rien contre cette démarche, bien au contraire, mais la rédaction de l'invitation n'était pas assez explicite pour comprendre qu'il devait présenter les activités de recherche du LIFAM et ce en quinze minutes, ce qui est très réducteur. Il pense également à l'absence de Catherine TITEUX qui a porté un colloque important sur l'enseignement de l'architecture au 20<sup>ème</sup> siècle et qui n'a pas été invité autour de cette table mais il ne souhaite pas polémiquer sur ce sujet.

Emmanuel NEBOUT répond qu'il n'y a pas à polémiquer sur quoi que ce soit autour de ces invitations. Il précise à Hassan AIT HADDOU que dans le cadre de sa direction du laboratoire du LIFAM il est tout indiqué pour présenter l'ensemble des activités des chercheurs qui y sont rattachés. De plus, il y aura une deuxième séance pour inviter les personnes qui en feront la demande afin que tous les chercheurs puissent s'exprimer.

Alain DEREY ajoute, qu'en ce qui concerne Catherine TITEUX et le colloque HENSA20, l'école s'est beaucoup investie et que lui-même tout comme le Président du conseil d'administration y ont participé activement. Il paraissait important aujourd'hui de parler de nouveaux projets qui vont impacter l'ENSAM et parfois sur plusieurs années.

Emmanuel NEBOUT présente les personnes présentes :

- Michel WATIN et Yves-Michel BERNARD pour l'antenne de La Réunion : Présentation du colloque international « Penser l'architecture en milieu tropical » - 30 et 31 octobre 2019.
- Élodie NOURRIGAT et Laurent DUPORT pour le groupe de formation en architecture HITLab.
- Hassan AIT HADDOU et Philippe DEVILLERS pour le laboratoire de recherche LIFAM.

A l'issue de ces présentations, les points suivants ont été relevés :

Marie-Christine NARGEOT :

- Rappelle l'échéance du dossier d'autoévaluation pour la campagne HCÉRES (Vague A) : il est urgent d'identifier les nouveaux axes, définir la politique scientifique et travailler sur la transversalité.
- Précise que le développement de la recherche se mesure par le nombre d'Habilitation à Diriger les Recherches qui impacte le nombre de doctorants.
- Porte à la connaissance des administrateurs le changement de direction de l'école doctorale 60 qui souhaite offrir une place plus importante à l'architecture en accueillant les praticiens pour faire de la recherche et pour la recherche à développer des pratiques. Ce changement de cap est prometteur avec la volonté pour l'ED 60 de comprendre les problématiques propres et personnelles de l'ENSAM par rapport à ses propres critères, en concertation avec son conseil scientifique, afin d'accompagner dans les meilleures conditions les futurs HDR.

Ethel CAMBOULIVES :

- Sur la recherche dans le domaine des matériaux au profit de la maîtrise d'ouvrage : Pense que l'intérêt de la recherche architecturale sur les projets, est que le procédé industriel développé puisse se dupliquer et devenir utilisable pour la maîtrise d'ouvrage. Il est donc essentiel de pouvoir faire intervenir des architectes et des entreprises pour évaluer les difficultés de la mise en pratique de l'application sur des projets d'envergure.
- Dans le cadre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers Languedoc-Roussillon dont elle est vice-présidente, elle porte à la connaissance des administrateurs que le nouveau bureau a été élu en juin dernier avec une vision très collaborative et très décloisonnée de leur métier avec d'autres activités et notamment l'architecture. L'activité de la FPI est très centrée sur la métropole de Montpellier donc automatiquement le lien avec les architectes se fait, néanmoins, ils ont la volonté de pouvoir mettre en place, avec l'ENSAM une formation dont l'objectif pour les architectes serait de mieux connaître le métier de promoteur, maître d'ouvrage et opérateurs privés et à l'inverse que les promoteurs et responsables de programme comprennent aussi les enjeux qui se profilent avec les architectes : la crise du logement, le bien vivre, etc. La mise en place de cette formation est une réelle ambition. L'idée étant de mettre en place une formation qui appréhende l'usage ce qui permet de laisser l'architecte et le promoteur dans leur corps de métier tout en ayant une coordination dans la compréhension de l'intérêt et des enjeux de l'usager, quel qu'il soit : immeuble, bureau, etc. Elle souhaiterait savoir si l'ENSAM est intéressée et accepterait de les accompagner dans la construction pédagogique de cette formation.

Emmanuel NEBOUT se réjouit de cette proposition qui permettra à ces deux corps de métier de mieux se connaître.

Alain DEREY porte à la connaissance des administrateurs qu'une étude est en cours de réalisation sur l'opportunité de la mise en place de cette formation qui, si elle se réalise, sera le point fort du fonds de dotation mis en place à l'ENSAM « AMBITION ARCHI ». Les résultats de cette étude feront l'objet d'une présentation en conseil d'administration.

## 2 | COMMISSION DE LA RECHERCHE

---

### - APPROBATION DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Alain DEREY porte à la connaissance des administrateurs que les élections de la commission de la recherche se sont déroulées le 6 février dernier pour les collèges des enseignants-chercheurs et des doctorants. A la suite de ces élections, une première réunion a été organisée en présence des membres élus afin de définir la liste des personnalités extérieures. Le directeur a donc proposé trois personnes (cf. annexe ci-jointe) en fonction des liens développés mais aussi des opportunités bénéfiques pour le développement de la recherche à l'ENSAM.

- Eric GARCIA-DIAZ : Ingénieur, HDR et professeur à l'Institut des Mines Telecom, Mines Alès.

---

POUR : UNANIMITÉ

BLANC : 0

NUL : 0

---

- Esteban CASTANER MUNOZ : Professeur, HDR à l'université de Perpignan Via Domitia.

---

POUR : UNANIMITÉ

BLANC : 0

NUL : 0

---

- Anita GONZALEZ-RAYMOND : Professeur, HDR à l'université Paul Valéry – Montpellier 3.

---

POUR : UNANIMITÉ

BLANC : 0

NUL : 0

---

## 3 | COMMISSIONS DE L'ENSAM

---

- APPROBATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS DE L'ENSAM [Cf. annexe 2].

## 4 | QUESTIONS DIVERSES

---

- CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le calendrier présenté ci-dessous est porté à la connaissance des administrateurs sous réserve de modifications liées aux travaux du Conseil Pédagogique et Scientifique et du calendrier de l'évaluation du Haut Conseil d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

- Vendredi 15 mars 2019 à 10 heures : Compte financier 2018 + Budget Rectificatif 2019/1
- Vendredi 12 avril 2019 à 10 heures
- Vendredi 24 mai 2019 à 10 heures
- Vendredi 14 juin 2019 à 10 heures
- Vendredi 5 juillet 2019 à 10 heures
- Vendredi 19 juillet 2019 à 10 heures

Le Président,

Signé

Emmanuel NEBOUT

COMMISSION PROJET D'ÉTABLISSEMENT		Proposition CFVE	Proposition CA	Approbation
<p>Le président du conseil d'administration est responsable de cette commission</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du président du CA</li> <li>du directeur et/ou éventuellement en fonction des sujets du Directeur de l'antenne de La Réunion</li> <li>2 enseignants élus du CA</li> <li>1 administratif élu du CA</li> <li>1 personnalité qualifiée du CA</li> <li>1 personnalité extérieure désignée par le CA</li> <li>1 étudiant élu CA</li> <li>le Président du CPS</li> <li>le Vice Président du CPS (Prés. C° Recherche)</li> <li>2 enseignants élus CFVE</li> <li>1 étudiant élu CFVE</li> <li>1 administratif élu CFVE</li> <li>du directeur des études et de la pédagogie (sans voix délibérative)</li> <li>du directeur des affaires administratives et financières (sans voix délibérative)</li> <li>de la directrice du développement et de la communication (sans voix délibérative)</li> </ul> <p>Secrétariat : le secrétaire du CA</p> <p>TOTAL : 17 membres</p>	<p>Proposition CFVE</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Président CA</li> <li>Directeur</li> <li>Enseignant élu CA</li> <li>Enseignant élu CA</li> <li>Administratif élu CA</li> <li>Personnalité qualifiée CA</li> <li>Personnalité désignée par le CA</li> <li>Étudiant élu CA</li> <li>Président CPS</li> <li>Vice Président CPS (Prés. C° Recherche)</li> <li>Enseignant élu CFVE</li> <li>Enseignant élu CFVE</li> <li>Étudiant élu CFVE</li> <li>Administratif élu CFVE</li> <li>Directeur des études</li> <li>Directrice Administrative et Financière</li> <li>Directrice Développement et Communicat°</li> </ol> <p>Secrétariat : CA</p>	<p>Propositions CA</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Emmanuel NEBOUT</li> <li>Alain DEREY</li> <li>Daniel DELGADO</li> <li>Vinicius RADUCANU</li> <li>Tatiana ROSETTE</li> <li>Gilles HALBOUT</li> <li>Robert CELAIRE</li> <li>Michel MATIVAL</li> <li>Jacques BRION</li> <li>En cours d'élection</li> <li>Brice LE BOUVIER</li> <li>Adrien REVEL</li> <li>Benjamin MAYLIN</li> <li>Mélanie DURAND</li> <li>Hervé LENORMAND</li> <li>Lisette VIEIRA</li> <li>Isabelle AVON</li> </ol> <p>Secrétariat : Valérie RUIZ</p>	<p>POUR</p> <p>à</p> <p>UNANIMITÉ</p>	

## COMMISSION D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

[article 17 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements]

	Proposition CFVE	Propositions CA	Approbation
<ul style="list-style-type: none"> <li>le directeur de l'école</li> <li>3 représentants élus des enseignants CA</li> <li>1 représentant élu des étudiants du CA</li> <li>le président CPS</li> <li>le vice-président CPS</li> <li>2 représentants enseignants élus au CFVE</li> <li><b>1 représentant enseignant La Réunion</b></li> <li>Responsable administratif du cycle licence <u>[sans voix délibérative]</u></li> <li>Responsable administratif du cycle master <u>[sans voix délibérative]</u></li> <li>le directeur des études et de la pédagogie</li> <li>le responsable du bureau de la vie étudiante et secrétaire du CVE <u>[sans voix délibérative]</u></li> </ul> <p>TOTAL : <b>14</b> membres</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Directeur</li> <li>Enseignants CA</li> <li>Enseignant CA</li> <li>Enseignant CA</li> <li>Étudiant CA</li> <li>Président CPS</li> <li>Vice-Président CPS</li> <li>Enseignant élu CFVE</li> <li>Enseignant élu CFVE</li> <li><b>Enseignant La Réunion</b></li> <li>Responsable admin. Licence</li> <li>Responsable admin. Master</li> <li>Directeur des études</li> <li>Resp. bureau Vie Étudiante</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Alain DEREY</li> <li><b>Maxime ROUAUD</b></li> <li><b>Vinicius RADUCANU</b></li> <li><b>Clothilde BERROU</b></li> <li><b>Lise MARUEJOULS</b></li> <li>Jacques BRION</li> <li><b>En cours d'élection</b></li> <li><b>Pierre SOTO</b></li> <li><b>Dorine SÉNÉCHAL</b></li> <li><b>Malek DAHBI</b></li> <li>Nathalie HAMEURY</li> <li>Esther MAZUR</li> <li>Hervé LENORMAND</li> <li>Monay CASSAN</li> </ol>	<p><u>POUR</u></p> <p>à</p> <p><u>UNANIMITÉ</u></p>

COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES			
	Proposition CFVE	Propositions CA	Approbation
<ul style="list-style-type: none"> <li>le directeur</li> <li>5 enseignants</li> <li>2 étudiants élus CFVE (suppléants)</li> </ul> <p>TOTAL : 8 membres</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Directeur</li> <li>Enseignant</li> <li>Enseignant</li> <li>Enseignant</li> <li>Enseignant</li> <li>Enseignant</li> <li>Étudiant élu CFVE (suppléant)</li> <li>Étudiant élu CFVE (suppléant)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Alain DEREY</li> <li>Ankel CERESE</li> <li>Jean-Paul LAURENT</li> <li>Clothilde BERROU</li> <li>Élodie NOURRIGAT</li> <li>Laurent DUPORT</li> <li>Romea BAGNOLI</li> <li>Camille DARTIGUELONGUE</li> </ol>	<p><u>POUR</u></p> <p>à</p> <p><u>UNANIMITÉ</u></p>

COMMISSION DE VALIDATION DES PARCOURS ET D'ORIENTATION			
<p>Commission de validation des parcours et d'orientation (validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels : [Article 10 de l'arrêté du 20 juillet 2005] telle que définie à l'article 11 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements <i>[articles 5 et 9 du décret n°98-2 du 2 janvier 1998 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux études d'architecture et article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux modalités d'inscriptions dans les écoles d'architecture].</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le directeur</li> <li>4 enseignants au moins, désignés pour 4 ans par le CA</li> <li>le président de la CFVE ou un vice-président</li> <li>2 étudiants élus du CA désignés en son sein</li> <li>les responsables enseignants de la HMONP + FPC + LICENCE + MASTER</li> <li>Président(e) des RI</li> <li>le directeur des études</li> </ul> <p>Exceptionnellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 enseignants désignés par le recteur d'académie</li> <li>de la moitié des membres architectes praticiens lorsqu'elle statue sur la HMONP [sur proposition de l'administration]</li> <li>d'un nombre équivalent d'architectes en exercice lorsqu'elle statue sur les entrées en FPC [sur proposition de l'administration]</li> </ul> <p>TOTAL : 13 membres</p>	Proposition CFVE	Propositions CA	Approbation
		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Directeur</li> <li>2. Enseignant</li> <li>3. Enseignant</li> <li>4. Enseignant</li> <li>5. Enseignant</li> <li>6. Président CFVE</li> <li>7. Étudiant élus CA</li> <li>8. Étudiant élus CA</li> <li>9. Resp. enseignant Licence</li> <li>10. Resp. enseignant Master</li> <li>11. Resp. enseignant HMONP</li> <li>12. Resp. enseignant FPC</li> <li>13. Président(e) RI</li> <li>14. Directeur des études</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Alain DEREY</li> <li>2. Philippe DEVILLERS</li> <li>3. Axelle BOURDEAU</li> <li>4. Patrick BUFFARD</li> <li>5. Nicolas CREGUT</li> <li>6. Jacques BRION</li> <li>7. Lise MARUEJOULS</li> <li>8. Michel MATIVAL</li> <li>9. En cours de nomination</li> <li>10. En cours de nomination</li> <li>11. Frédéric DEVAUX (HMONP+FPC)</li> <li>12. En cours d'élection</li> <li>13. Hervé LENORMAND</li> </ol>



COMMISSION D'AIDES SOCIALES			
<p>Le directeur préside cette commission.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le directeur ou son représentant,</li> <li>le responsable de la commission de validation des parcours et d'orientation,</li> <li>les deux enseignants responsable des cycles licence et master,</li> <li>les deux étudiants de la commission d'orientation,</li> <li>l'assistante sociale du CROUS,</li> <li>le directeur des études et de la pédagogie,</li> <li>le responsable du bureau ayant la compétence des bourses sur critères sociaux de l'ENSAM.</li> </ul> <p>INVITÉS PERMANENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'agent comptable est invité pour l'examen des dossiers d'aides d'urgence,</li> <li>la DAF</li> </ul> <p>TOTAL : 9 + 2 invités permanents</p>	Proposition CFVE	Propositions CA	Approbation
		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Directeur</li> <li>2. Responsable C° validation</li> <li>3. Enseignant Resp. Licence</li> <li>4. Enseignant Resp. Master</li> <li>5. Étudiant C° Orientation</li> <li>6. Étudiant C° Orientation</li> <li>7. Assistante sociale CROUS</li> <li>8. Directeur des études</li> <li>9. Resp. bureau Vie Étudiante</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Alain DEREY</li> <li>2. En cours de nomination</li> <li>3. En cours de nomination</li> <li>4. En cours de nomination</li> <li>5. Lise MARUEJOULS</li> <li>6. Michel MATIVAL</li> <li>7. Isabelle ROMIG</li> <li>8. Hervé LENORMAND</li> <li>9. Monay CASSAN</li> </ol>